

## **Communiqué de la Mission d'Observation de la Francophonie à l'occasion de l'élection présidentielle du 11 octobre 2004 au Cameroun**

A l'invitation des autorités de la République du Cameroun, adressée à Monsieur Abdou DIOUF Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), une mission d'observation de l'élection présidentielle s'est rendue dans ce pays du 7 au 16 octobre 2004.

La Mission était conduite par Monsieur Norbert RATSIRAHONANA, Ambassadeur Itinérant, ancien Président de la République par intérim, ancien Premier, Ministre et ancien Président de la Haute Cour constitutionnelle de Madagascar. Elle était composée de 14 membres comprenant des parlementaires, désignés par l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, des personnalités et des experts provenant de Belgique, du Bénin, du Canada, du Congo, de France, du Gabon, du Mali, du Niger, du Sénégal et des Seychelles.

La coordination était assurée par quatre fonctionnaires de l'OIF (Délégation aux droits de l'Homme et à la démocratie).

La Mission a fondé son observation, d'une part, sur les obligations internationales et sur la législation camerounaise, et d'autre part, sur la Charte de la Francophonie ainsi que sur les principes et engagements énoncés dans la «Déclaration de Bamako» (novembre 2000), relatifs à la tenue d'élections libres, fiables et transparentes», auxquels le Cameroun a adhéré.

Dans le cadre de son mandat, la Mission de la Francophonie s'est attachée à travailler en concertation avec celle du Commonwealth, tant pour l'échange d'informations que pour la coordination du déploiement dans les régions.

Avant le jour du scrutin la Mission francophone d'observation a rencontré les autorités politiques et administratives, les représentants des partis politiques, de la société civile, l'Observatoire National des Elections (ONEL), et les chefs des missions diplomatiques francophones présentes au Cameroun.

La Mission francophone a constaté :

- la participation effective à la compétition électorale des principales formations politiques ;
- le climat serein de la campagne électorale ;
- l'insuffisance des dispositions législatives et réglementaires pour garantir une couverture médiatique équitable de la campagne électorale de chaque candidat ;
- La persistance d'un débat sur les modalités de la refonte des listes électorales.

La veille du scrutin, la Mission s'est déployée dans sept provinces du pays et a pu être effectivement présente dans 303 bureaux de vote. A cause des annulations de vols aériens intérieurs, la Mission n'a pas pu se rendre dans les provinces du Nord.

De manière convergente, et sur la base de la grille d'observation de l'Organisation Internationale de la Francophonie, les membres de la Mission ont fait les constatations suivantes :

- la bonne organisation matérielle des opérations de vote ;
- la présence dans l'ensemble des bureaux de vote des matériels requis par la loi ;
- le respect du secret du vote ;
- l'efficacité des présidents et des membres des bureaux de vote ;
- la présence systématique des représentants de l'ONEL dans les bureaux de vote ;
- le comportement civique de l'ensemble des électeurs ;
- une atmosphère calme, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des bureaux de vote ;
- la présence discrète des forces de sécurité ;
- le déroulement conforme aux dispositions légales des opérations de vote, de dépouillement, de décompte et de rédaction des procès-verbaux.

La Mission a cependant relevé :

- La présence sur les lieux de vote de certains citoyens cherchant leur carte d'électeur et/ou leur nom sur les

listes électorales ;

- La mauvaise qualité de l'encre indélébile.

## **CONCLUSION**

Sur la base de ce qui précède, les observateurs de la Francophonie soulignent la bonne organisation et le bon déroulement du scrutin présidentiel, conformément aux dispositions légales et réglementaires.

La Mission salue la participation active des femmes aux opérations de vote.

La Mission de la Francophonie se félicite de la confiance qui lui a été témoignée tout au long de son observation. Elle tient à remercier à cet égard les autorités camerounaises, les responsables politiques et l'ensemble du Peuple camerounais pour leur accueil et leur coopération.

La Mission remettra un rapport détaillé d'observation, incluant des recommandations, au Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Yaoundé, le 13 octobre 2004